



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

21 octobre 2021

Vous avez une question sur un produit financier ?

Attention, l'AMF n'est pas compétente dans les domaines suivants :

- **bancaire (crédit, moyens de paiement, surendettement, livrets d'épargne, etc.) : contactez Assurance Banque Epargne Info Service au 34 14**
- **fiscalité : contactez le Service d'information des impôts au 0 809 401 401**
- **assurance (y compris assurance-vie) : contactez Assurance Banque Epargne Info Service au 34 14**

Votre question concerne un produit ou un intermédiaire financier

- Produits financiers : actions, obligations, placements collectifs, crypto-actifs...
- Intermédiaires financiers : banques, courtiers en ligne...
- Attention : l'AMF ne pourra pas vous délivrer un conseil en investissement ou vous recommander un produit/intermédiaire financier

Formulaire de contact

Demande de
📩 renseignements

Votre question concerne un dysfonctionnement des marchés ou produits financiers

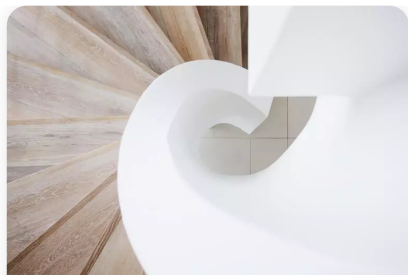
- Vous suspectez une manipulation de cours, une escroquerie ou une arnaque financière
- Vous êtes face à une pratique commerciale agressive ou un comportement anormal d'un intermédiaire financier

Formulaire de contact

Signaler une arnaque
📩 ou une anomalie

_____ SUR LE MÊME THÈME _____

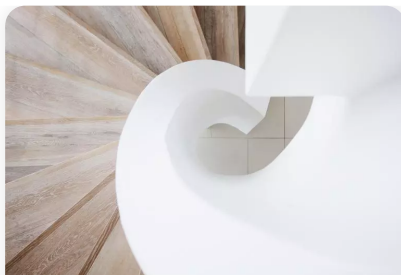
 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ARTICLE BIEN INVESTIR

02 janvier 2023

Qu'est-ce que «
Epargne Info Service »
?



ARTICLE BIEN INVESTIR

24 mai 2019

Que fait l'AMF pour
vous ?



GUIDE ÉPARGNANT

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

27 novembre 2017

S'informer sur..
L'Autorité des marchés
financiers



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02